

RAPPORT , 2013 D'ACTIVITÉ

ASSOCIATION DE MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE
LYON 7 RIVE GAUCHE



..... LYON 7 RIVE GAUCHE

SOMMAIRE

NOTE DE PRESENTATION 2

AXE 1 - PROXIMITÉ 7

AXE 2 - VALORISATION DU TISSU COMMERCIAL 11

AXE 3 - DÉVELOPPEMENT DURABLE 18

AXE 4 - IMMOBILIER COMMERCIAL 21

AXE 5 - ACCESSIBILITE 23

NOTE DE PRESENTATION

1. UNE DEMARCHE DE MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE DURABLE

Avec une population supérieure à 70 000 habitants, plus de 1 200 cellules commerciales et artisanales, un chiffre d'affaires de 193 millions d'euros (2011), le 7^e arrondissement de Lyon est l'une des principales polarités commerciales de la Rive Gauche de Lyon.

En décembre 2011, l'association de management de centre-ville «Lyon 7 Rive Gauche» a été créée pour assurer la valorisation, la promotion et le développement de l'activité commerciale et artisanale du 7^e arrondissement.

Le modèle retenu repose sur la valorisation, la promotion et de développement partagé, entre acteurs privés et publics, des actions en faveur du tissu commercial et artisanal.

Le financement du plan d'actions de «Lyon 7 Rive Gauche» résulte d'un cofinancement privé/public.

Un manager de centre-ville et une équipe technique sont chargés de la mise en oeuvre des opérations définies par le conseil d'administration.

Dans le cadre du suivi de cette démarche, un groupe technique regroupant les différents partenaires est chargé du suivi de ce dispositif partenarial.

Le Management de Centre Ville (MCV) ou gestion unifiée de centre ville est un concept novateur qui vise à coordonner les efforts et les ressources des acteurs publics et privés pour promouvoir et valoriser les centres-villes auprès des investisseurs et pour donner des raisons objectives aux usagers de réaliser leurs achats.

L'objectif est donc d'améliorer l'attractivité du centre ville en développant l'accessibilité, la qualité de vie, la sécurité et l'offre commerciale ; de développer l'attractivité commerciale du centre ville en agissant sur les différentes fonctions urbaines, directement (animation, promotion) ou indirectement (urbanisme, sécurité, propreté, stationnement et livraisons) en mobilisant les acteurs pertinents.

2. L'ASSOCIATION DE MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE «LYON 7 RIVE GAUCHE»

L'association de management de centre-ville «Lyon 7 Rive Gauche» joue un rôle d'interface entre les professionnels du commerce et les acteurs publics.

Conduire des actions de développement économique, de promotion et de valorisation du tissu commercial et artisanal, accompagner et favoriser le développement et l'animation du commerce, être l'interlocuteur des commerçants et des artisans, gérer les questions relatives à l'immobilier commercial, favoriser le partenariat public/privé, développer un environnement favorable aux commerçants, aux investisseurs et aux utilisateurs, accompagner le renforcement de l'armature commerciale, être un lieu de concertation sur les différents projets du 7e arrondissement, sont quelques unes des missions de l'association.

Pour mener à bien ces différents objectifs, «Lyon 7 Rive Gauche» s'est structurée autour de 5 collèges : Le collège Ville de Lyon ; le collège des organismes consulaires ; le collège des associations de commerçants ou d'artisans régulièrement déclarées en Préfecture ; le collège des acteurs de l'immobilier, de la banque ; des enseignes nationales et des partenaires privés de l'association ; le collège des personnes qualifiées.

Pour mettre en œuvre le plan d'actions défini, une équipe projet a été mise en place. Elle compte actuellement trois techniciens.

3.

GOUVERNANCE

1. Conseil d'Administration

L'association de management de centre-ville «Lyon 7 Rive Gauche» est administrée par un Conseil d'Administration qui compte au plus 14 membres :

Collège Ville de Lyon

- Marie-Odile FONDEUR – Adjointe au commerce et à l'artisanat à la ville de Lyon
- Jean-Pierre FLACONNECHE – Maire du 7e arrondissement
- Pierre DELACROIX – Conseiller municipal

Collège des organismes consulaires, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon et la Chambre de Métiers du Rhône

- Jacques DESCOURS – Vice-président CCI Lyon
- David GUILLEMAN – Administrateur Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône

Collège des associations de commerçants ou d'artisans régulièrement déclarées en Préfecture

- Didier HOLL – Président Gerland Commerces
- Kear Kun LO – Président Association Chinois Outremer Lyon et Région Rhône Alpes

Collège des acteurs de l'immobilier, de la banque ; des enseignes nationales et des partenaires privés de l'association

- Amaury SMET – Gérant Azergues Immo
- Bernard LANDRY – Responsable Marchés Professionnels Banque Populaire Loire et Lyonnais
- Xavier BEROUNSKY – Directeur territorial Eovi Mutuelle

Collège des personnes qualifiées

- Georges SOREL – Commerçant retraité / Président de la Fédération Française des Associations de Commerçants/ Membre du Conseil du Commerce de France
- Cyril IHSSAN – Président Observatoire Pour la Modernisation de l’Eclairage des Commerce
- Huy NHU – Gérant Agence Avec Vous

2. Le Bureau

- **Président** : Georges SOREL
- **Vice-Présidents** : Marie-Odile FONDEUR, Jacques DESCOURS et David GUILLEMAN
- **Trésorier** : Bernard LANDRY
- **Secrétaire** : Amaury SMET

Il est à noter que le Grand Lyon participe aux Assemblées Générales et aux Conseils d’Administration de «Lyon 7 Rive Gauche» sans voix délibérative.

3. Comité de Pilotage

La gouvernance du territoire est complétée par un Comité de Pilotage dans lequel on trouve le Grand Lyon, la DIRECCTE (Etat) et les membres du Conseil d’Administration de «Lyon 7 Rive Gauche».

Le Comité de Pilotage définit les grandes orientations en matière de commerce et d’artisanat pour le territoire ceci afin de renforcer l’attractivité commerciale et artisanale de l’arrondissement et de consolider la polarité commerciale du sud de la rive gauche.

4. UNE EQUIPE PROJETS ANIMÉE PAR PATRICE IOCHEM

Projets suivis par les techniciens et prestataires de «Lyon 7 Rive Gauche» :

PATRICE IOCHEM	DORIAN CHARREL	AUDE TREVE
<ul style="list-style-type: none"> - Relations acteurs institutionnels - Partenariats - Suivi des grands projets - Marketing territorial - Immobilier commercial - Mise en place de nouveaux services - Guide du Commerce 	<ul style="list-style-type: none"> - Opérations événementielles - Amélioration de l'éclairage des commerces - Plan Déplacements Inter Entreprises - Réduction de la consommation d'eau et des déchets toxiques des commerçants 	<ul style="list-style-type: none"> - Visites terrain - Gestion des adhérents - Opérations événementielles - Administration outils Internet - Interface avec le prestataire communication - Relations presse - Guide du commerce
PRESTATAIRE COMMUNICATION	PRESTATAIRE COMPTABILITE	
<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de plaquettes - Guide du Commerce - Campagnes de valorisation du commerce - Sites Internet 	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan, compte de résultat... - Certification des comptes - Paies, déclarations sociales 	

5. OBJECTIFS DU RAPPORT D'ACTIVITE

Ce rapport d'activité est une présentation synthétique des actions engagées en faveur du commerce et de l'artisanat par «Lyon 7 Rive Gauche».

Il fait suite aux informations communiquées durant l'année à nos partenaires: bilans des différentes opérations réalisées, articles de presse, informations relatives à la situation du tissu commercial et artisanal de l'arrondissement, comptes rendus des problèmes exposés par les commerçants et les artisans.

Les chiffres clés de l'année 2013:

Nombre de commerçants ou artisans ayant participé à au moins une action engagée : **185**

Nombre de salariés bénéficiant du PDIE de Lyon 7e : **120**

Nombre de pré-diagnostic accessibilité réalisés ou de commerces labélisés : **11**

Nombre de salariés inscrits sur le site de covoiturage de Lyon 7e : **782**

Nombre de commerçants ou artisans individuellement rencontrés à l'occasion de chaque diffusion d'information : **+ de 500**

Nombre de porteurs de projet renseignés ou accueillis : **41**

Nombre de retours presse identifiés : **+ de 30**

Nombre de «J'aime» sur la page Facebook de «Lyon 7 Rive Gauche» : **+ de 800**

Nombre de Followers sur Twitter : **+ de 330**

Nombre d'articles réalisés sur notre site Internet : **204**

Nombre de posts sur Facebook : **+ de 300**

Nombre de tweets : **+ de 400**

Nombre de documents mis en téléchargement : **+ de 30**

Nombre de d'outils de communication : **12**

Nombre d'opérations événementielles réalisées : **2**

Nombre de participants à «Plaisir de Chiner» : **400**

Nombre de visiteurs pour «Plaisir de Chiner» : **+ de 22 000**

Nombre d'actions de développement durables engagées : **5**

AXE 1 : PROXIMITE

1. RENCONTRES QUOTIDIENNES AVEC LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS

Le management de centre-ville assure régulièrement le lien avec les commerçants et les artisans de l'arrondissement.

C'est ainsi qu'à l'occasion des mailings de l'association, de la parution du Guide du Commerce, de la réalisation d'une opération ou de la communication d'une information, les commerçants sont rencontrés.

Dans le cadre de la tenue de ses différentes actions le management de centre-ville rencontre également les commerçants concernés pour les informer et définir avec eux les modalités d'une participation.

2. AMELIORATION DE LA COMMUNICATION AVEC LES COMMERCANTS ET ARTISANS

Afin d'améliorer la transmission de l'information et les interactions avec les commerçants et artisans du 7e arrondissement, «Lyon 7 Rive Gauche» a recueilli les adresses électroniques de 900 commerces sur les 1 300 que compte l'arrondissement. Ceci permet désormais un gain de temps important pour la transmission de données.

3. RESOLUTIONS DES PROBLEMES RENCONTRÉS AU QUOTIDIEN PAR LES COMMERÇANTS

C'est devenu un réflexe, lorsque qu'un commerçant est confronté à un problème, il prend contact avec le management de centre-ville pour obtenir les conseils utiles.

Au cours des douze derniers mois, nous avons été sollicité à de nombreuses reprises pour des questions qui portaient sur les baux commerciaux, sur l'octroi d'une terrasse, sur les illuminations de fin d'année, sur des travaux de voirie, sur les questions de propreté de l'espace public...

4. SOUTIEN DU TISSU COMMERCIAL & ARTISANAL

Tout au long de l'année «Lyon 7 Rive Gauche» apporte son soutien aux commerçants et artisans qui sont rencontrés lors de visites ou qui prennent directement contact avec l'association. Pour ces derniers il s'agit souvent d'avoir des précisions sur des éléments administratifs susceptibles d'impacter leurs commerces.

Un soutien logistique est également mis à la disposition des associations de commerçants de l'arrondissement : valorisation des actions engagées, transmission d'information aux commerçants, mise en place d'événements...

5. PRESENTATION DES RESULTATS DE LA 9^e ENQUETE CONSOMMATEURS

Jeudi 13 juin 2013, «Lyon 7 Rive Gauche» et la CCI de Lyon ont organisé une soirée de présentation des résultats de la 9^{ème} enquête consommateurs en direction des commerçants et des artisans du 7^e arrondissement.

L'objectif était de leur fournir les réponses aux questions qu'ils se posent :

Qui sont vos clients? D'où viennent-ils? Qui sont vos principaux concurrents? Quelles sont les locomotives commerciales? Quelles sont aujourd'hui les principales forces et faiblesses du commerce de Lyon 7^{ème}?

Pour mémoire, cette enquête est réalisée tous les cinq ans par la CCI de Lyon et ses partenaires.

6. SUIVI DES TRAVAUX EXTENSION LIGNE T1 TRAMWAY

«Lyon 7 Rive Gauche» a accompagné le SYTRAL dans le suivi des travaux du tramway de Gerland ceci afin de limiter l'impact de ces travaux sur l'activité des commerces du secteur.

L'association de management de centre-ville rencontre également généralement le vendredi les commerçants et les artisans concernés par afin de les informer et de recueillir les problèmes consécutifs au chantier. Ces informations sont ensuite transmises au SYTRAL afin de pouvoir solutionner ces problèmes.

L'association de management de centre-ville participe lors que cela est nécessaire aux réunions de chantier du lundi qui réunissent l'ensemble des entreprises qui interviennent sur le chantier. Ensuite «Lyon 7 Rive Gauche» communique en direction des commerçants et artisans sur les décisions prises susceptibles d'impacter leurs commerces.

Pour mémoire, le prolongement de 2,3 km représente un investissement de 64 millions d'euros HT. La ligne T1, est la ligne de tramway la plus fréquentée du réseau TCL. Dans le cadre de son prolongement à Gerland 131 000 passagers par jour seront transportés.

Le tracé, outre la création du pont Raymond Barre, comptera quatre nouvelles stations de tramway dont trois sur le 7^e arrondissement de Lyon :

- Halle Tony Garnier,
- ENS Lyon (à proximité de la rue Marcel Mérieux),
- Debourg en connexion avec la ligne B du métro (avenue Jean Jaurès)



La mise en service du tramway est prévue pour février 2014.

7. REUNION DU GROUPE DE TECHNIQUE MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE

Afin d'assurer le suivi du plan d'actions voté par le Conseil d'Administration de «Lyon 7 Rive Gauche» en lien avec le Comité de Pilotage, un comité technique de suivi de la démarche de management de centre-ville du 7e arrondissement a été instauré.

Sont membres de cette instance technique, le manager de centre-ville, un représentant des acteurs publics suivants : Le grand Lyon, la ville de Lyon, les chambres consulaires. Il est à noter qu'en fonction des dossiers traités ce comité technique peut-être élargi à d'autres structures (Mission Gerland, SYTRAL, associations de commerçants, enseignes, acteurs de l'immobilier commercial...).

Le comité technique se réunit environ une dizaine de fois par an. Il est également chargé de faire des propositions qui seront soumises à la validation de l'Assemblée Générale et du Comité de Pilotage.

8. PARTICIPATION A LA GRANDE SEMAINE DU COMMERCE

L'association de management de centre-ville «Lyon 7 Rive Gauche» et les associations de commerçants «Gerland Commerces» et «G7» ont participé à la Grande Semaine du Commerce qui s'est déroulée du 12 au 19 mars 2013.

L'objectif de l'opération consistait à inciter les habitants et les usagers de Gerland à fréquenter les commerces de leur territoire.

Pour l'occasion des kits composés de stickers d'affiches, de cartes à gratter ont été distribués gratuitement par «Lyon 7 Rive Gauche» aux commerçants concernés mardi 5 mars 2013. Les clients des commerces de Gerland pouvaient ainsi gagner des places de cinéma, des voyages...



Pour mémoire, cette opération avait pour contexte le projet d'extension de la ligne T1 de tramway qui reliera en 2014 deux pôles majeurs de l'agglomération lyonnaise : la Confluence et Gerland.

9. MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF FISAC SUR GERLAND

Mercredi 26 juin 2013, le Comité de Pilotage chargé de la mise en place d'une démarche de soutien du commerce et de l'artisanat de Gerland (Lyon 7e) a décidé de mobiliser le Fond d'Intervention pour les Services l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

Le Conseil Municipal de Lyon a voté, le 1er juillet 2013, la transmission de ce dossier aux services de l'Etat en Région (la Direccte) pour instruction.

Le Directte a transmis cet été, par écrit, son accord à la ville de Lyon pour le démarrage des actions de ce dossier début 2014. Dans un second temps l'Etat se positionnera sur les financements qui seront in fine attribués.

Les protagonistes de cette opération sont : pour l'Etat la Directte, la ville de Lyon, la Mairie du 7e arrondissement, la CCI de Lyon, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône, Gerland Commerces et l'association de management de centre-ville «Lyon 7 Rive Gauche».

Le budget prévisionnel de la première phase de cette opération est de 371 450 euros hors taxes (fonctionnement et investissement).

Il est à noter que près de 170 000 euros du financement du dispositif est à la charge des commerçants et de «Lyon 7 Rive Gauche», la ville apportant pour sa part 100 000 euros et l'Etat 60 000 euros, le solde venant des chambres consulaires et du Grand Lyon.

Ce dossier porte notamment sur la loi sur l'accessibilité qui obligera les commerçants et les artisans à être en conformité dès 2015. Afin de les aider, une information individuelle sera faite auprès de l'ensemble des commerçants et artisans de Gerland (300). Des diagnostics de commerces et le co-financement des travaux nécessaires sont également inscrits dans ce dossier mais aussi des actions de marketing territorial visant à valoriser Gerland...

10. FORMATION BANQUE DE FRANCE

La Banque de France, dans le cadre de la lutte contre les contrefaçons, a organisé en partenariat avec «Lyon 7 Rive Gauche», en novembre 2013, une session de formation sur l'authentification des signes de sécurité des billets euro à destination des commerçants et artisans du 7e arrondissement.

Au cours de cette formation de deux heures, le contenu d'une méthode, utilisée par tous les professionnels de la filière fiduciaire, permettant de détecter rapidement et efficacement tous types de contrefaçons a été développé.

Les règles d'utilisation de la monnaie fiduciaire ont également été abordées en lien avec les articles du code pénal concernés.



A l'issue de cette formation, les personnes formées ont la capacité d'expertise des coupures apocryphes, ce qui leur permet d'être compétentes dans la reconnaissance de tous les types de contrefaçons. Une quinzaine de commerçants participaient à cette session.

AXE 2 : VALORISATION DU TISSU COMMERCIAL

1. LABEL TOCEMA

«Lyon 7 Rive Gauche» a reçu le label européen TOCEMA pour son action. TOCEMA EUROPE a développé un label de qualité s'adressant spécifiquement aux structures de management de centre-ville souhaitant s'approprier des outils qui leur permettront de s'améliorer et de progresser et désirant faire reconnaître le travail développé par le partenariat public-privé et la qualité de leurs services. Le but du label TOCEMA est de fixer et de maintenir à l'échelle européenne un niveau de qualité en matière de management de centre-ville.



Pour quelles raisons était-il important pour «Lyon 7 Rive Gauche» d'entrer dans ce processus de qualité ?

- Pour être identifié grâce au logo du Label TOCEMA comme un arrondissement qui s'engage à fournir des services de qualité,
- Pour garantir aux partenaires publics et privés des services de qualité,
- Pour faciliter les recherches de financements,
- Pour appartenir au réseau européen de management de centre-ville.

Principaux critères pour obtenir le Quality Mark :

- Un management de centre-ville réalisé dans le cadre d'une structure associative,
- Au sein du partenariat, il doit exister au moins un acteur public et un acteur privé,
- Les partenaires sont engagés dans le projet pour au minimum trois ans,
- La vision et la stratégie du centre-ville doivent être établies par écrit. Dans ce document, la vision s'envisage entre 5 et 10 ans et la stratégie s'envisage entre 2 et 6 ans sur périmètre défini et avec une analyse AFOM (atouts, faiblesses, occasions, menaces) pertinente,
- Le partenariat tient compte et établit des liens avec d'autres plans au niveau local, ce qui se traduit clairement dans sa vision et sa stratégie,
- La vision et la stratégie sont communiquées de manière efficace aux citoyens,
- L'efficacité des actions est contrôlée et une évaluation des résultats a lieu.

2. SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD

Vendredi 29 novembre 2013, les Présidents de «L'Espace Commercial Monplaisir» (Lyon 8e) et de l'association de management de centre-ville «Lyon 7 Rive Gauche» ont signé un protocole d'accord

qui vise à rationaliser les interventions de ces deux structures pour aboutir à une meilleure efficacité de leurs actions.

Dans ce cadre L'Espace Commercial Monplaisir et l'association de management de centre-ville «Lyon 7 Rive Gauche» mettront en place une instance de concertation commune qui sera chargée de mener une réflexion sur les thèmes suivants :

- Le nécessaire maintien d'un l'équilibre entre les différentes formes de commerce,
- L'accompagnement souhaitable par les acteurs publics du commerce de proximité,
- La place du développement durable dans l'économie de proximité,
- La transmission du savoir et de la vocation d'entreprendre,
- La concertation avec les acteurs de l'économie de proximité pour les aménagements et les transformations urbaines

Pour mémoire ces deux associations représentent :

- Plus de 2 000 petites entreprises (commerce, artisanat, activités de services...),
- Un chiffre d'affaires annuel pour le commerce de 387 millions d'euros (source 9e enquête ménage CCI, Grand Lyon...),
- Plusieurs milliers de salariés dans le secteur du commerce,
- Une zone de chalandise de 54 657 ménages pour le 7e arrondissement et une population de 70 000 habitants (source 9e enquête ménage CCI, Grand Lyon...),
- Une zone de chalandise de 260 000 personnes pour le 8e arrondissement et une population de 80 000 habitants (source 9e enquête ménage CCI, Grand Lyon...);
- Deux associations qui œuvrent au développement du commerce et qui mobilisent 4 techniciens.



3. RENCONTRE LIWAN / «LYON 7 RIVE GAUCHE»

Vendredi 6 décembre 2013, Amaury SMET, administrateur de l'association de management de centre-ville «Lyon 7 Rive Gauche» (et ses collaborateurs) recevaient à la Mairie du 7e arrondissement de Lyon une délégation d'élus représentants le district de Liwan (ville de Canton/Chine).

Cette rencontre avait pour objectifs :

- De Jeter les bases d'un futur protocole d'accord permettant la valorisation, à LIWAN, des savoirs faire de nos meilleurs artisans,
- D'apporter un soutien financier et technique pour la valorisation du quartier chinois de notre arrondissement (Projet d'arche),
- D'accompagner l'installation de l'un des meilleurs professionnel du secteur de la restauration de Canton,
- ...

C'est dans ce contexte que «Lyon 7 Rive Gauche» a souhaité lors cette rencontre, mettre à l'honneur la Pâtisserie/Chocolaterie PEPIN qui est l'un des meilleurs établissements de Lyon 7e.

Monsieur PEPIN a pu ainsi faire déguster à nos hôtes ses spécialités.

Nous espérons que dans un futur proche des débouchés pourront être possible en Chine pour la Pâtisserie/Chocolaterie PEPIN et pour quelques uns des meilleurs artisans de notre arrondissement.

Il est à noter que cette rencontre a été rendue possible grâce à Kear Kun LO, le Président de l'Association Régionale des Chinois d'Outremer (ACOM) également administrateur de «Lyon 7 Rive Gauche», et quelle s'inscrivait dans le cadre des dix ans du «Pacte d'Amitié» entre Lyon 7e et LIWAN.



4. PARTICIPATION AUX RENCONTRES DU MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE DE BRUXELLES

«Lyon 7 Rive Gauche» était présent, vendredi 21 juin 2013, à Bruxelles, pour participer à une journée d'échange sur les bonnes pratiques organisée par l'Association de Management de Centre-Ville (AMCV). Cette rencontre rassemblait les gestionnaires de centre-ville et les responsables de projet qui œuvrent au quotidien dans la gestion et le développement urbain en Belgique et en Europe.

Parmi les thématiques traitées on peut citer l'aménagement urbain, l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie en centre-ville, le développement du commerce en centre-ville...

5. RENCONTRE REGIONALE DU MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE

Vendredi 8 novembre 2013, l'association de management de centre-ville «Lyon 7 Rive Gauche» était présente à Chambéry pour participer à la Rencontre régionale du management de centre-ville organisée par la DIRECCTE, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat, la Région Rhône-Alpes et Centre-Ville en Mouvement.

Cette journée s'adressait aux décideurs publics et privés et permettait :

- de capitaliser sur les expériences, les bonnes pratiques et les gains obtenus grâce au management de centre-ville et de territoire,
- de rencontrer des représentants des sites actifs en Rhône-Alpes,
- de présenter des expériences régionales, comme par exemple, le projet de management copiloté sur Roanne ; le projet de management mutualisé entre milieu urbain et rural» sur Feurs/ Montbrison / Montrond les Bains.

Des faces à faces entre des maires, désireux d'intégrer la démarche de management de centre-ville, et «Lyon 7 Rive Gauche» ont été pour l'occasion organisés.

6. VALORISATION VIA LES NTIC

Afin d'assurer auprès des enseignes, des franchises, des porteurs de projet, des habitants, des usagers et des commerçants du 7e arrondissement, la promotion, le développement et la valorisation du tissu commercial et artisanal, **le management de centre-ville a développé un outil Internet qui propose des informations quotidiennement réactualisées sur la situation du commerce de l'arrondissement. Cet outil Internet, www.lyon7rivegauche.com, est en service depuis 2011.**

En 2013, 204 billets ont été rédigés et plus d'une vingtaine de documents ont été mis en téléchargement.

Sur ce site on retrouve :

- Des informations utiles aux acteurs de l'immobilier commercial (porteurs de projets, franchises et enseignes...) : futurs projets d'implantation, population, chiffre d'affaires, enseignes présentes, plaquette de promotion de l'arrondissement...
- De nombreux documents de présentation de l'arrondissement téléchargeables,
- Les différentes opérations de promotion et de valorisation engagées par notre association : Plan de Déplacement Inter-Entreprises, guide du commerce, visites de terrain...
- Des portraits de commerçants ou artisans.

En lien avec l'école Epitech en 2013 une mise à niveau graphique du site Internet a été réalisée ceci afin d'avoir un outil le plus attractif possible. Une partie privative a également été mise en place ceci afin que les différents administrateurs de l'association puissent avoir accès aux documents de l'association.

7. SHOPPINGLYON7.COM

Les travaux de refonte totale du site ont débuté à l'automne 2013 et devraient s'achever en juin 2014. L'objectif est d'avoir un site plus ergonomique et plus facile d'utilisation pour les internautes et de permettre aux équipes de «Lyon 7 Rive Gauche» une mise à jour facilitée des nouveaux commerces de l'arrondissement.

Ce deuxième site Internet a pour vocation de rendre visible sur Internet l'intégralité des commerçants, des artisans et des activités de services présents sur le 7e arrondissement.

Actuellement l'ensemble des commerçants et des artisans de l'arrondissement sont présents sur ce site :

- Alimentation,
- Restauration-hébergement,
- Mode-accessoires,
- Maison-décoration,
- Loisirs-voyages,
- Beauté-santé,
- Services,
- Auto-moto,
- Tabac-presse,
- Les marchés forains,
- Sortie et culture,
- Parcours shopping,
- Transports et déplacements,
- Les brocantes.

8. RESEAUX SOCIAUX

«Lyon 7 Rive Gauche» a en 2013 effectué une refonte totale de sa page Facebook. Cette dernière est désormais actualisée chaque jour et plus de 800 personnes «aiment cette page».

De nombreux acteurs du 7e arrondissement (commerce, culture, institutionnels...) publient également des informations sur cette page.

En complément du réseau social Facebook, «Lyon 7 Rive Gauche» possède un compte Twitter qui est régulièrement alimenté et 330 personnes ou structures suivent cette information.



9. LE GUIDE DU COMMERCE DU 7^e ARRONDISSEMENT

Avoir une communication de territoire homogène et efficace est un impératif pour limiter l'évasion commerciale d'un territoire.

C'est dans ce cadre que l'association de management de centre-ville «Lyon 7 Rive Gauche» a décidé de lancer en décembre 2013 la sixième édition du Guide du Commerce du 7^e arrondissement de Lyon.

Il s'agit d'un produit qui n'a pas d'équivalent sur l'arrondissement ou sur Lyon, son objectif est de présenter aux usagers et aux habitants de l'arrondissement l'offre commerciale et artisanale dans sa diversité.

Dans ce document, on retrouve l'intégralité des commerçants, des artisans et des activités de service situées en rez-de-chaussée commerciaux.

Plusieurs parcours thématiques permettant une découverte de l'arrondissement, sont également proposés aux habitants et aux usagers du 7^e. On retrouve également dans ce guide toutes les informations nécessaires à la vie quotidienne (transports, culture, événements, vie nocturne...).

Ce city guide, édité à 30 000 exemplaires, est téléchargeable depuis les différents supports Internet de l'association.

Pour la diffusion de ce produit, il a été décidé de privilégier l'efficacité : on le retrouve donc dans les lieux publics, dans les commerces, dans les hôtels...

20 000 exemplaires ont été distribués début décembre et 10 000 servent à réapprovisionner les commerçants début mars.

A l'occasion du lancement du guide ce dernier est diffusé sur les marchés forains, à la sortie des stations de tramway ou de métro de l'arrondissement.



10. PLAISIR DE CHINER

Samedi 8 juin 2013 a eu lieu la quinzième édition de «Plaisir de chiner», la brocante des avenues Jean Jaurès et Saxe.

Cette manifestation s'est déroulée :

- sur les trottoirs des avenues Jean Jaurès et Saxe (de l'angle de place Jean Macé jusqu'à la rue Moncey),
- sur une partie de la Place Jean Macé,

Les chineurs ont pu trouver des bibelots, des objets d'art, des vieux livres, des jouets d'enfants, de la vaisselle, du matériel de périculture, des vêtements d'occasion...

**SAMEDI
8 JUIN 2013**
de 7h00 à 19h00
métro Saxe ou
Jean Macé

**PLAISIR
DE CHINER** 2013
BROCANTE DE L'AVENUE JEAN JAURÈS,
DE LA RUE DE LA THIBAUDIÈRE
ET DE L'AVENUE DE SAXE

INFOS

Lyon 7 Rive Gauche
Palais de la Mutualité, 1 place Antonin Jutard 69003 Lyon
T. 04 72 73 11 76 | M. contact@lyon7rivegauche.com

Au fil des éditions, «Plaisir de chiner» est devenue l'une des brocantes les plus connues et réputées de l'agglomération lyonnaise : cette année, selon le comptage réalisé par «Lyon 7 Rive Gauche» on a dénombré un peu plus de 22 000 visiteurs venus de toute la région Rhône-Alpes et parfois de bien plus loin.

La grande majorité des 400 exposants est issue du Grand Lyon, les autres viennent de la région Rhône Alpes et quelquefois de plus loin.

Pour mémoire la brocante de l'avenue Jean Jaurès est organisée par l'association de management de centre-ville «Lyon 7 Rive Gauche». A travers cette opération, «Lyon 7 Rive Gauche» souhaite faire connaître la richesse et la diversité du tissu commercial et artisanal du 7eme arrondissement de Lyon.

Il est à souligner que la brocante affichait complet depuis la fin du mois d'avril, date à laquelle tous les emplacements étaient déjà réservés.

AXE 3 : DEVELOPPEMENT DURABLE

1.

EXEPIIMENTATION DU LIFI DANS LES COMMERCES

L'association de management de centre-ville «Lyon 7 Rive Gauche» fait partie des membres fondateurs de l'Observatoire pour la Promotion et la Modernisation de l'Eclairage de Commerces en France (OPMEC).

C'est dans ce contexte que «Lyon 7 Rive Gauche», l'OPMEC, l'école informatique EPITECH et EDF travaillent à la mise en place d'une expérimentation de LIFI dans les commerces du 7e arrondissement. C'est toujours dans ce contexte que le Président de «Lyon 7 Rive Gauche», Georges SOREL, a désigné Romain BLACHIER, Adjoint au Commerce de Lyon 7e, pour représenter le management de centre-ville au sein de la commission de l'OPMEC chargée de travailler sur la question du LIFI.

La première expérience qui nous espérons en préfigurer d'autres, a eu pour cadre le Victoria Hall restaurant bien connu des habitants du 7e arrondissement et des lyonnais.

Pour mémoire, le LIFI est une innovation technologique, écologique et française qui utilise la lumière pour transmettre à distance un contenu multimédia (vidéo, son, géolocalisation...) à un téléphone portable ou un ordinateur.

La technologie LIFI présente l'avantage d'utiliser une bande de fréquences entièrement libre et sans licence à l'échelle mondiale. Il n'y a pas d'interférences avec les ondes radio et de brouillage électromagnétique. La sécurisation de la communication est importante car les ondes optiques ne traversant pas les murs. Les communications sans fil ont un très haut-débits avec une limite théorique de 1 Gbits/s par LED émettrice.

2.

BILAN SEMAINE DEVELOPPEMENT DURABLE DU 1er AU 7 AVRIL 2013

L'association de management de centre-ville «Lyon 7 Rive Gauche» a participé cette année à la Semaine du Développement Durable en axant l'opération sur le thème des déplacements. Pour l'occasion, la totalité des agences de voyages du 7e arrondissement soit 17 commerces ont été rencontrés.

L'opération a poursuivi un double objectif. Il s'agissait tout d'abord de les sensibiliser aux solutions alternatives de mobilité déjà existantes sur le territoire (covoiturage, autopartage, vélo, transports en commun...) par le biais du «kit de la mobilité durable», un assortiment ludique d'informations générales telles qu'un plan d'itinéraires cyclables, un plan TCL, un marque-pages covoiturage.

Le deuxième objectif de l'opération a été de réaliser une enquête sur les déplacements domicile-travail des agences de voyages : 37% se déplacent en voiture, 51% en transports en commun, 4% en vélo et 8% à pied.

3. CHALLENGE RÉGIONAL DE LA MOBILITÉ

Jeudi 6 juin 2013, la Région Rhône Alpes en collaboration avec l'ADEME a organisé un challenge régional «Au travail j'y vais autrement» en direction des salariés des entreprises et des administrations de Rhône-Alpes. L'objectif était de promouvoir l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle, pour initier des comportements vertueux en matière d'environnement et de mobilité.

Le principe consistait à favoriser les déplacements domicile-travail par d'autres moyens que la voiture individuelle : vélo, marche à pied, transports en commun, covoiturage lors d'une manifestation de niveau régional.

Il était proposé aux entreprises et aux administrations d'inscrire leurs salariés ayant effectué le jour de l'événement leur déplacement en mode alternatif, ce qui a donné lieu à un classement régional des établissements, avec remise de cadeaux de participation.

L'association de management de centre-ville «Lyon 7 Rive Gauche» au titre de son engagement dans le Plan

de Déplacements Inter-Entreprises de Lyon 7^e arrondissement (PDIE) a naturellement participé à cette journée de promotion des modes de transports alternatifs.



Pour «Lyon 7 Rive Gauche», sur la trentaine d'entreprises et un total de 320 salariés potentiellement concernés que compte le PDIE de Lyon 7^e, 165 salariés ont participé au challenge soit un taux de participation de 51%. Parmi eux 117 ont pris les transports en commun pour se rendre au travail, 43 ont utilisé le vélo et 5 la marche à pied. Au total, ce sont 1 277 km qui ont été effectués en mode alternatif ce jour-là sur le trajet domicile-travail.

Sur cette 3^e édition, le challenge a mobilisé sur la Région Rhône Alpes 545 établissements (entreprises, associations, administrations) et 29 191 salariés ce qui représente (que ce soit à vélo, en covoiturage, à pied, en transports en commun) 448 553 kilomètres parcourus durant cette journée du 6 juin 2013.

Pour sa part, l'association de management de centre-ville «Lyon 7 Rive Gauche» qui conduit le Plan de Déplacements Inter-Entreprises de Lyon 7^e (PDIE) s'est distinguée en terminant 8 de sa catégorie (établissements de 201 à 1000 salariés). De bons résultats à amplifier pour peut-être arriver sur le podium l'année prochaine.

4. REDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU ET DES DECHETS TOXIQUES DES COMMERCES

Depuis 2011, Le 7^e arrondissement procède à l'équipement gratuit en réducteurs d'eau des commerçants et artisans. La première phase a débuté avec l'équipement des coiffeurs (81), puis les métiers de bouche (boulangeries, pâtisseries, boucheries et traiteurs) soit 56 commerces puis les fleuristes (14). En 2013 nous avons concentré notre travail sur les artisans (19).



L'objectif étant à terme est d'équiper la plus grande partie des 1200 points de vente que compte l'arrondissement.

Cette opération est également l'occasion d'une large sensibilisation des commerces concernés sur les thématiques de la réduction de la consommation d'eau et des déchets toxiques. Une plaquette dédiée à cette opération est remise à tous les commerçants ou artisans rencontrés.

AXE 4 : IMMOBILIER COMMERCIAL

1. RENCONTRES AVEC LES ACTEURS DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL

Au début des années 1990, le Grand Lyon, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, la Chambre de Métiers du Rhône et le Conseil Général, ont engagé une politique active en faveur du développement des centralités commerciales.

L'action de du management de centre-ville s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial qui vise, notamment, à renforcer le commerce de centre-ville et de proximité.

La volonté est de s'inscrire dans le cadre de la démarche de management de centre-ville de l'agglomération lyonnaise.

Rencontre avec les enseignes et franchises

Pour cela, nous avons entrepris de rencontrer les différentes enseignes présentes sur l'arrondissement ou intéressées: Casino, Carrefour, Lidl, Super U, Intermarché, Aldi...

Nous prenons contact avec les franchises susceptibles d'être intéressées par notre arrondissement.

Rencontre des professionnels de l'immobilier commercial

Le management de centre-ville rencontre régulièrement les professionnels de l'immobilier commercial notamment dans le cadre de sa recherche de locaux pour les porteurs de projets qu'elle reçoit.

2. PLAQUETTE DE PROMOTION ET DE VALORISATION DU 7E ARRONDISSEMENT

Les contacts établis avec les professionnels de l'immobilier commercial ont mis l'accent sur la nécessité d'une restitution de l'ensemble des informations relatives au commerce de notre arrondissement sur un seul et même support papier (plus une version informatique sous format PDF).

La ville de Lyon, la Mairie du 7e arrondissement, la CCI de Lyon et le management de centre-ville ont conjointement réalisé une plaquette de promotion du territoire qui vise à accompagner les professionnels de l'immobilier commercial dans la commercialisation des locaux commerciaux.

Cette plaquette a également pour objectif de sensibiliser les enseignes, les franchises et les porteurs de projet à l'intérêt d'investir sur le 7e arrondissement, dans ce cadre elle sera adressée à ces derniers dans les prochains mois.

Dans ce document, on retrouve les principaux éléments de présentation de l'arrondissement : enseignes présentes, chiffre d'affaires de l'arrondissement, population, environnement économique, éléments du cadre de vie...

Figure également un focus sur les quartiers de la Guillotière et de Gerland.

Pour mémoire, cette plaquette fait suite à une réunion qui a réuni les professionnels de l'immobilier commercial à la Mairie du 7e arrondissement de Lyon.

3. RENSEIGNEMENT & ACCUEIL DES PORTEURS DE PROJET

Le management de centre-ville renseigne et accueille les porteurs de projets à la recherche d'un local commercial ou d'informations sur le 7e arrondissement. En 2013, le management de centre-ville a été sollicité à 41 reprises.

A l'occasion des rendez-vous effectués, une présentation de l'arrondissement et une analyse de l'adéquation du projet avec le territoire est formulée. Nous remettons à chaque porteur de projet la liste des différents commercialisateurs oeuvrant sur l'arrondissement et les offres disponibles de locaux dont la management de centre-ville a connaissance.

Segmentation des demandes reçues :

- Recherche d'un local : **10**
- Accompagnent pour création d'un commerce : **8**
- Recherche d'informations : **18**
- Autres demandes : **5**

4. SUIVI DES PROJETS

Le management de centre-ville assure un suivi des projets pouvant avoir une incidence sur l'activité commerciale et artisanale de l'arrondissement.

Parmi les projets en cours, on peut citer :

- La restructuration des quartiers de Gerland et de la Guillotière (ZAC Bon Lait, ZAC des Girondins, Ilot Fontenay requalification de l'Ilot Mazagran, ...),
- L'implantation de surfaces commerciales de plus de 300 m²,
- Le projet du parc Sergent Blandan,
- La restructuration de la rue Garibaldi.

AXE 5 : ACCESSIBILITE

1. PLAN DE DÉPLACEMENTS INTER-ENTREPRISES

Depuis novembre 2007, le 7e arrondissement est engagé dans un Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) de zone qui concerne aussi bien les commerçants, les artisans, les professions libérales que les petites entreprises. Potentiellement plusieurs centaines d'entreprises sont concernées.

Il est à souligner que les frais de fonctionnement et de gestion de ce dispositif qui se déroule sous le pilotage du Grand Lyon et en lien étroit avec le SYTRAL et Keolis Lyon sont à la seule charge de l'association de management de centre-ville « Lyon 7 Rive Gauche ».

Parmi les principaux objectifs de cette opération on peut citer :

- L'amélioration de l'accessibilité du 7e arrondissement,
- La mutualisation des dépenses de transports en commun pour les entreprises,
- La réduction des dépenses de transport des salariés,
- La valorisation de l'image des commerçants, des artisans, des professions libérales et des entreprises,
- La diminution des nuisances des véhicules individuels : pollution, bruit...
- La sensibilisation des acteurs économiques aux solutions alternatives de transport,
- La réduction des accidents (domicile/trajet),
- La fidélisation de la population aux transports en commun.

Pour cette démarche innovante, le 7e arrondissement a été distingué à plusieurs récompenses :

- Au niveau régional, lauréate des «Trésors du développement durable» de la région Rhône Alpes (janvier 2009),
- Au niveau national, obtention d'un Trophée du Commerce (2008),
- Au niveau national, lauréat de l'appel à projets portant sur les bonnes pratiques en matière de Commerce et de Développement Durable lancé par le secrétariat d'Etat au Commerce et à l'Artisanat (2010),
- Au niveau européen, 2e du prix européen de la mobilité(2009).



2. COVOITURAGE

A l'automne 2009, le site de covoiturage «www.covoiturage-lyon7.fr», à destination des salariés des entreprises, des administrations et des commerces présents sur le 7e arrondissement a été mis en service. Cette démarche complémentaire des solutions d'autopartage et de vélos d'entreprise vise à proposer une solution alternative à l'utilisation de la voiture individuelle.

Ce site a pour cadre le Plan de Déplacement Inter-Entreprises de Lyon 7e (PDIE).

Afin d'éviter la propagation de multiples sites de covoiturage sur l'agglomération lyonnaise, le Grand Lyon a souhaité développer un outil commun et innovant de covoiturage sur les différents sites engagés dans une démarche PDE ou PDIE.



Tous les salariés des zones d'entreprises du Grand Lyon qui s'inscrivent sur les sites alimentent une base de données unique permettant ainsi de limiter l'éclatement des demandes.

Le management de centre-ville, dans le cadre de son PDIE, assure la sensibilisation des commerçants, artisans, professions libérales et petites entreprises du 7e arrondissement.

Dans un contexte marqué par des prix de carburant élevés, une baisse du pouvoir d'achat et une volonté collective d'agir pour

l'environnement, le covoiturage est une solution qu'il convient de développer et d'encourager.

Pourquoi covoiturer :

Le covoiturage vient compléter une offre de transports en commun qui fait parfois défaut sur certains territoires.

Le covoiturage n'est pas la «solution miracle» mais s'offre comme une solution complémentaire à toutes les autres formes de déplacement (TER, TCL, cars interurbains, Vélo'v).

Le covoiturage, c'est avant tout des avantages pour tout le monde :

Pour l'entreprise :

- Des économies de places de parking,
- Diminution des émissions de CO2 imputées à l'activité,
- Diminution des encombrements,
- Meilleur accès à l'entreprise,
- Une meilleure image, un engagement à valoriser dans la communication,
- Une amélioration du climat social.

Pour le salarié :

- Des économies, avec le partage des frais du véhicule, pouvant être équivalent à un 13e mois de salaire,
- Le développement d'un esprit de solidarité et de convivialité avec ses collègues covoitureurs,
- Moins de stress, de fatigue et par conséquent moins d'accidents de trajet.

Pour le territoire :

- Moins de circulation automobile donc moins de bouchons,
- Promotion et valorisation des zones d'activités et de commerce par une meilleure desserte,
- Un territoire plus attractif.

Pour chacun de nous :

- Moins d'encombrements sur la route,
- Moins de pollution et de bruit, pour préserver notre santé et notre planète,

3. ACCESSIBILITE COMMERCES

La loi du 11 février 2005 exprime le principe d'accès «à tout pour tous» qui implique toutes les activités de la cité : le cadre bâti, les transports, l'emploi, le logement, la culture, le sport... Les établissements recevant du public (ERP) tels que les commerces et les artisans sont donc concernés par la réglementation quelque soit leur activité.

Leur offre de services devra être accessible aux personnes ayant divers types d'handicaps qui peuvent être :

- personne à mobilité réduite
- personne ayant une déficience motrice
- personne ayant une déficience visuelle
- personne ayant une déficience auditive
- personne ayant une déficience mentale

Avant le 1er janvier 2015, les établissements recevant du public (ERP) devront avoir engagés des travaux des travaux de mise en conformité pour une partie du bâtiment ou pourra être délivrée l'ensemble des services.

En vue d'accompagner les artisans du 7^e arrondissement à se préparer à la mise en conformité de leur local à la nouvelle réglementation concernant l'accessibilité aux personnes handicapées, «yon 7 Rive Gauche» s'est associée à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône. Pour cela, la Chambre des Métiers propose aux artisans concernés de réaliser gratuitement des pré-diagnos-tics fonctionnels et réglementaires. Le but de étant de conseiller et d'accompagner les entreprises en effectuant sur place un état des lieux du commerce par rapport à son accessibilité et de proposer in fine un plan d'action pour être aux normes ou le cas échéant faire une demande de dérogation auprès des services concernés. **En 2013, 5 artisans du 7^e arrondissement ont bénéficié de ce pré-diagnostic gratuit.**

En parallèle et dans la même optique, la Ville de Lyon en collaboration avec les Conseils de Quartiers a créé un label handi-accueillants pour les commerces. «Lyon 7 Rive Gauche» a accompagné cette démarche en se rendant aux visites terrain et en diffusant l'information auprès des commerçants. En 2013, 8 visites terrain ont été effectuées dans 28 commerces du 7^e, et 16 d'entre eux ont été labellisés.